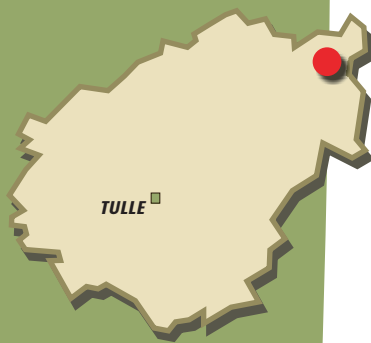


# Motte féodale et rempart circulaire d'Aix



Commune:

**AIX-LA-MARSALOUSE**

Site inscrit par  
Arrêté ministériel du:  
**5 juillet 1977**

Superficie: **2 ha**

Situation:

**11 km au nord d'Ussel**

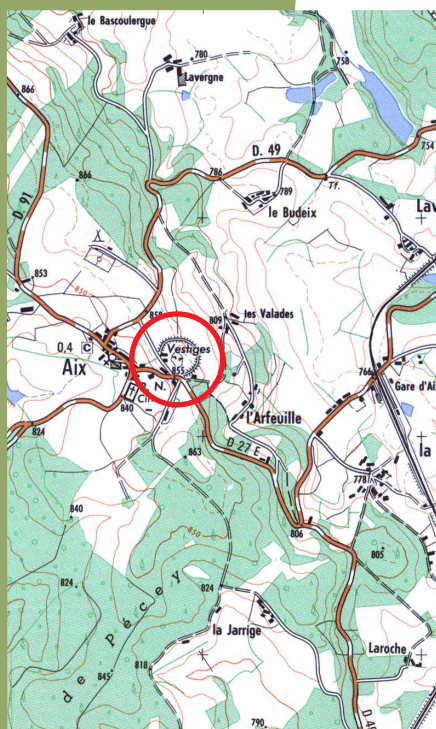


## COMPOSANTES DU SITE

Situé sur les contreforts du plateau de Millevaches, à proximité du bourg d'Aix, une motte castrale positionnée sur l'interfluve séparant deux petites vallées apparaît de manière encore lisible au lieu-dit « les Valades ». Le site concerne les vestiges de cette motte qui accueillait un château féodal. Proche de la Creuse et de l'Auvergne, il s'inscrit dans un paysage rural d'altitude (855m) offrant des vues lointaines en direction de l'Auvergne : Puy-de-Dôme, Banne d'Oranche, Puy de Sancy, Puy Gros... La fortification dominait à faible distance l'ancien itinéraire d'origine antique reliant Clermont-Ferrand à Bordeaux par Ussel, Tulle et Brive.

La présence de la motte est relativement aisée à percevoir : parcelle circulaire d'un diamètre d'environ 150m, talus relevé périphérique, relief relativement plat, terrassé, dans un contexte vallonné. Un fossé devait courir au pied du talus. Une bande boisée installée sur le talus souligne le tracé circulaire de la parcelle mais dissimule les vues lointaines que l'on devine à l'arrière des grands arbres, principalement en direction de l'est.

Ce relief bombé, ovoïde, est entouré par une grande prairie d'une cinquantaine de mètres de largeur. Noyé sous une végétation spontanée difficilement pénétrable, cet îlot central dissimule des ondulations qui recouvrent les vestiges des fortifications en particulier la base d'une tour ronde, un linteau en pierre dégagé lors d'une fouille partielle (1970) et l'entrée d'une salle souterraine voûtée. Clairement visibles sur les prises de vues de la fin des années 1970, au moment de la protection du site, ces vestiges sont mentionnés dans le rapport de l'époque : « Tant par leur situation que par leur aspect, ces ruines sont le témoignage d'une très ancienne forme de fortification ». J.B. Poulbrière signalait dans son dictionnaire des Paroisses du Diocèse de Tulle, outre la trace de deux enceintes et du fossé, celle d'une tour ronde et de quelques sous-sol encore voûtés et dallés (...). Il évoquait également « un imposant panorama sur les Montagnes d'Auvergne ».



## ÉVOLUTION

La vue aérienne présente dans le dossier (datant probablement des années 1970) montre un cœur de parcelle plus accessible, sans arbres.

Des fouilles archéologiques ont été réalisées à la même époque.

Le voisinage de pavillons d'habitation de construction récente détone fortement avec la dimension historique et l'atmosphère « mystérieuse » du site.

La proximité de l'autoroute A99 (échangeur n°24 à 3km) ouverte en 2000 explique certainement le développement de l'urbanisation au contact immédiat du site.

La commune et le site sont dans le périmètre du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin (créé en 2004).



## ORIENTATIONS DE GESTION

L'élagage puis l'entretien sur une hauteur de 2m50 depuis le sol de la végétation occupant le fossé permettrait de valoriser la situation en balcon en redonnant à voir les horizons lointains de l'Auvergne, tout en permettant une mise en relief des arbres les plus remarquables (chênes, hêtres, houx, noisetiers..)

Aucune signalétique n'indique la richesse historique du site. La mise en place d'un panneau d'information précisant d'une part la qualité patrimoniale des lieux et si nécessaire son statut privé serait très utile. L'installation d'une table d'orientation (après ouverture des vues) compléterait la démarche de valorisation.

La végétation très épaisse qui couvre la motte castrale protège certainement les vestiges. Pour cette raison, elle peut être maintenue dans cet aspect. Cependant son éclaircissement, ou le « percement » d'un sentier permettrait de mieux apprécier le caractère historique du site.

